



Regularisation avec mariage

Par **kais82**, le **13/11/2014** à **20:17**

Bonjour , je suis Tunisien je suis arrivé en France en mai 2011 avec un visa Schengen de trois mois et je suis resté depuis en situation irrégulière, je viens de me marier avec une Française il y a 2 mois après plus d'un an de vie commune avec celle-ci, je viens de faire une demande de régularisation à la préfecture de Créteil, qui m'a envoyé après 1 mois une convocation pour fin mai 2015 en vue de déposer le dossier de première demande d'admission exceptionnelle au séjour. Nous avons déjà plus d'un an de preuves de vie commune est-ce normal d'encore attendre 6 mois pour juste déposer le dossier ? Pourquoi un délai si long et y a-t-il un moyen d'obtenir un autre rendez-vous plus rapide, si oui lequel ? Je ne peux pas pour des raisons personnelles rentrer en Tunisie pour faire les démarches là-bas il est nécessaire pour moi de faire tout en France. Comment puis-je espérer régler rapidement ma situation ? Merci de l'attention et de l'aide que vous voudrez bien m'apporter.